



QUÉBEC

DÉBATS

de

l'Assemblée législative

du

QUÉBEC

TROISIÈME SESSION – 28^e Législature

Le mardi 20 février 1968

Vol. 7-N° 1

Président: l'honorable Rémi Paul, C.R.

TABLE DES MATIÈRES

Bill no 1 — Loi relative à la prestation des serments d'office

Ire lecture	1
Discours du trône	1
Comités permanents	5
Comité des onze	5
Décès de MM. Antonio Elie et J.-C. Turcotte	
Le premier ministre (M. Daniel Johnson)	6
Le chef de l'Opposition (M. Jean Lesage)	6
Ajournement	7

L'Imprimeur de la reine: Roch Lefebvre

Compte rendus des débats

L'édition quotidienne paraît le surlendemain de chaque séance.
 Elle comprend le texte des discours et des interventions dans la langue où ils ont été prononcés à l'Assemblée législative ou à l'un des comités de la Chambre.
 Un premier tirage limité est distribué aux députés et aux correspondants parlementaires une heure après le discours.
 Les députés peuvent soumettre, pour leur propre discours et dans les délais prévus, les corrections absolument nécessaires pour des erreurs de fait ou des fautes de forme.
 Pour plus de 25 exemplaires des Débats, la commande doit être faite par écrit au bureau des débats (78A) au plus tard le lendemain du discours.
 Un index est préparé chaque jour pour être publié à la fin de la session. On peut consulter les fiches de cet index au bureau de l'index, bureau 397A, ou appeler 693-2771.
 On s'abonne aux Débats en envoyant au comptable de l'Assemblée législative le prix (\$5 par session) de l'abonnement. (Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre du ministre des Finances.)
 L'abonnement à l'index est de \$1.

L'éditeur
 Benoît Massicotte
 Bureau: 78A
 téléphone: 693-2890

L'exemplaire, 10 cents—Par session, \$5—Cheque à l'ordre du Ministre des Finances
 Adresse: Comptable de l'Assemblée législative, Québec.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

PREMIÈRE SÉANCE

(Quinze heures)

M. PAUL (président): A l'ordre! Faites entrer le messenger. Admit the messenger.

LE MESSENGER: M. le Président, Son Honneur le lieutenant-gouverneur désire la présence des membres de cette Chambre dans la salle du Conseil législatif.

Mr. Speaker, it is the Honourable Lieutenant Governor's pleasure that the members of this House do attend immediately in the Legislative Council Chamber.

(Note de l'Editeur: Les députés se rendent à la salle du Conseil législatif pour entendre la lecture du discours du trône).

M. LE PRESIDENT: La Chambre va suspendre à loisir.

A l'ordre! L'honorable premier ministre.

M. JOHNSON: M. le Président...

DES VOIX: Encore!

M. LE PRESIDENT: A l'ordre!

Bill no 1

M. JOHNSON: M. le Président, qu'il me soit permis de présenter un bill intitulé Loi relative à la prestation des serments d'office.

M. LE PRESIDENT: Cette motion est-elle adoptée? Adopté.

M. LE GREFFIER ADJOINT: Première lecture de ce bill. First reading of this bill.

M. LE PRESIDENT: J'ai l'honneur de faire part que lorsque cette Chambre s'est rendue aujourd'hui auprès de l'honorable lieutenant-gouverneur dans la salle des séances du Conseil législatif, il a plu à l'honorable lieutenant-gouverneur de lire un discours à l'adresse des deux chambres de la Législature de cette province et que, pour prévenir toute erreur, j'en ai obtenu une copie dont je vais donner lecture à la Chambre.

DES VOIX: Dispensé.

**DISCOURS DU TRÔNE
OUVERTURE
DE LA TROISIÈME SESSION
DE LA VINGT-HUITIÈME LÉGISLATURE
20 FÉVRIER 1968**

HONORABLES MESSIEURS
DU CONSEIL LÉGISLATIF,
MADAME ET MESSIEURS
DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Au cours des derniers douze mois, le Québec a participé à plusieurs événements d'une très haute portée historique.

Nous avons eu la joie d'accueillir, à l'occasion de l'Exposition Universelle et Internationale de Montréal, de nombreux chefs d'Etat et des millions de visiteurs venus de toutes les parties du monde. Grâce au concours spontané de toute la population, grâce aussi au caractère unique que lui conférait l'apport conjugué de nos deux communautés culturelles, l'Expo 67 a été une éclatante réussite, dont nous pouvons déjà entrevoir les plus heureux prolongements.

A l'invitation du premier ministre de l'Ontario, les dirigeants des dix provinces canadiennes se sont réunis à Toronto, en novembre dernier, pour échanger leurs vues sur la « Con-

**SPEECH FROM THE THRONE
OPENING
OF THE THIRD SESSION
OF THE TWENTY-EIGHTH LEGISLATURE
FEBRUARY 20th, 1968**

HONOURABLE GENTLEMEN
OF THE LEGISLATIVE COUNCIL,
MEMBERS
OF THE LEGISLATIVE ASSEMBLY,

During the past twelve months Quebec participated in a number of events of great historic significance.

On the occasion of the Montreal Universal and International Exhibition we had the pleasure of welcoming many Heads of State and millions of visitors from all over the world. Thanks to the spontaneous response of all our people, and also to the unique character it derived from the joint contribution of our two cultural communities, Expo 67 was a resounding success, the felicitous consequences of which can already be foreseen.

On the invitation of the Prime Minister of Ontario, the executives of the ten Canadian provinces met in Toronto last November for an exchange of views on the « Confederation of To-

fédération de demain ». Ce fut le début d'un fructueux dialogue qui s'est poursuivi à Ottawa ces jours derniers, lors de la conférence intergouvernementale présidée par le premier ministre du Canada.

A ces deux conférences, votre gouvernement a voulu exposer clairement l'urgence d'une constitution nouvelle, qui tienne compte à la fois de la double dimension culturelle de notre pays, des impératifs de la solidarité canadienne et des responsabilités qui incombent au Québec comme seule expression politique d'une majorité francophone.

Tous les participants ont reconnu que les Canadiens français des autres provinces doivent jouir des mêmes droits que les Canadiens anglophones du Québec. Ils ont également accepté de remettre en question les structures politiques de notre pays. Une conférence permanente et d'autres mécanismes ont été établis pour continuer en profondeur le réaménagement de la constitution canadienne, spécialement en ce qui concerne le partage des compétences entre les deux ordres de gouvernement.

La tâche est de taille, tout le monde en conviendra. Il faudra, pour en arriver à des résultats concrets dans un délai raisonnable, beaucoup de bonne foi de part et d'autre.

Tout en suivant de près les travaux de cette conférence, la Législature pourra concentrer son attention sur la constitution interne du Québec et sur les initiatives propres à accélérer le progrès culturel, social et économique de notre population.

Le temps est venu de procéder à une réforme de nos institutions parlementaires, pour en faire un instrument moderne et efficace au service de la communauté québécoise.

On vous soumettra aussi divers projets de loi pour assurer la bonne administration, l'efficacité et le dynamisme de nos institutions municipales. Il importe de sauvegarder en ce domaine la primauté du bien commun, les intérêts des contribuables et l'exercice des responsabilités civiques.

L'éducation demeure de toute évidence l'une des grandes priorités du Québec moderne. Après en avoir complété les structures jusqu'au niveau collégial inclusivement, vous aurez à vous préoccuper spécialement de la coordination de l'enseignement et de la recherche au niveau univer-

morrow ». This marked the beginning of a fruitful dialogue which was recently continued at Ottawa at the Intergovernmental Conference under the chairmanship of the Prime Minister of Canada.

At both these conferences, your government forcefully pointed out the urgent need for a new constitution which would take into account, at the same time, the cultural duality of our country, the need for Canadian solidarity and the responsibilities incumbent upon Quebec as the only political expression of a French-speaking majority.

All the participants acknowledged that French Canadians in other provinces must enjoy the same rights as English-speaking Canadians in Quebec. They also agreed to re-examine the political structure of our country. A continuing conference and other means have been set up to carry on in detail the revision of the Canadian constitution, especially with regard to the allotment of powers between the two levels of government.

That the task is enormous, none will deny. To achieve tangible results within a reasonable time will require a great deal of goodwill on both sides.

While following closely the work of this conference, the Legislature will be able to concentrate its attention on the internal constitution of Quebec and the necessary steps to be taken to accelerate the cultural, social and economic progress of our people.

The time has come to reform our parliamentary institutions and make of them a modern and effective instrument to serve the Quebec community.

Various bills will also be submitted to you in order to ensure the proper administration, efficiency and vigour of our municipal institutions. In this field it is important to safeguard the overriding priority of the common welfare, the interests of the ratepayers and the exercise of civic responsibility.

Education obviously continues to be one of the prime preoccupations of modern Quebec. When you have completed its structure up to and including the college level, you will be required to give particular attention to the co-ordination of university teaching and research. The

sitaire. Le gouvernement vous proposera la création d'une autre université de langue française à Montréal et une loi-cadre sur les institutions privées.

Dans le plein exercice des droits et des pouvoirs exclusifs du Québec en matière d'éducation, vous aurez à vous pencher sur le problème de la radiodiffusion.

Sites historiques et archéologiques, monuments et musées, voilà autant d'éléments de notre patrimoine national que nous entendons protéger et mettre en valeur. Il faudra continuer à favoriser la déconcentration des moyens culturels et leur accessibilité.

La communauté québécoise doit se préoccuper également de renforcer et d'élargir les bases de son développement économique. C'est là une autre grande priorité de l'heure présente.

Déjà notre Office de crédit industriel, créé l'an dernier, est en mesure d'apporter une contribution significative à l'expansion de notre économie. Il faudra doter le Québec de plusieurs instruments nouveaux, dont un Centre de Recherches industrielles.

La conjoncture actuelle nous commande de nous donner, dès maintenant, une politique complète et cohérente de l'énergie, embrassant les divers domaines du gaz, du pétrole et de l'électricité.

Afin de réaliser une politique d'ensemble, le gouvernement vous invitera à légiférer sur la conservation et la mise en valeur de l'eau. Le Québec est abondamment pourvu de cette richesse qui constitue un puissant facteur de progrès industriel en même temps que de bien-être. Un institut des sciences de l'eau sera créé.

Diverses mesures législatives vous seront présentées pour permettre de mieux planifier l'utilisation de notre domaine forestier.

Afin d'accélérer l'élan de notre industrie touristique, l'un des plus fermes soutiens de notre prospérité, il y aura lieu de moderniser nos lois de l'hôtellerie, des parcs provinciaux, de la chasse et de la pêche, de créer un Conseil supérieur de la faune et d'élargir les cadres du Conseil du Tourisme.

L'agriculture demeure, dans l'économie québécoise, un secteur absolument vital. Sa vigueur ou sa faiblesse rejaillissent directement sur tous

government will ask you to establish another French language university in Montreal and to pass a general act respecting private institutions.

In the full exercise of Quebec's exclusive rights and powers in the field of education, you will be required to apply yourselves to the problem of radio broadcasting.

Historic and archaeological sites, monuments and museums are so many ties contributing to the make-up of our national heritage, which we intend to protect and bring to the fore. We must continue to encourage the deconcentration and accessibility of cultural assets.

The Quebec community must also take steps to strengthen and broaden the bases of its economic development. This is another high priority at this time.

Our Industrial Credit Bureau, created last year, is already in a position to make a significant contribution to the expansion of our economy. Quebec will have to be provided with a number of new means, including an Industrial Research Centre.

The present situation makes it imperative for us to adopt, immediately, a comprehensive and coherent policy with respect to power, encompassing the various fields of gas, petroleum and electricity.

In order to establish a general policy, the government will ask you to legislate respecting the conservation and use of water. Quebec is abundantly endowed with this resource which is a potent factor in industrial progress and also in social welfare. An institute of sciences relating to water will be established.

Various legislative measures will be submitted to you to facilitate better planning for the use of our forests.

With a view to stimulating our tourist industry, one of the strongest bulwarks of our prosperity, it will be expedient to modernize our laws respecting hotels, provincial parks and fish and game, to establish a Superior Wild Life Council and to broaden the scope of the Tourist Council.

Agriculture continues to be an absolutely vital sector of the Quebec economy. Its vigour or weakness reacts directly upon the other sec-

les autres secteurs. La consolidation et la modernisation des fermes exigent des investissements considérables. Vous serez appelés à coordonner nos diverses lois touchant le crédit et le nantissement agricoles, afin d'en faire un outil efficace et moderne.

La stabilité économique, la paix sociale et une distribution équitable des richesses reposent sur de saines relations patronales-ouvrières. Le gouvernement vous proposera diverses modifications au Code du travail, dans le but de favoriser le règlement des différends dans la bonne foi, l'harmonie et la justice.

La prévention des accidents et des maladies industrielles, la réglementation du travail féminin, la protection du public dans l'industrie de la construction, la transformation et l'élargissement du rôle des organismes voués à la formation professionnelle, voilà autant de sujets sur lesquels vous serez appelés à légiférer.

Votre concours sera également requis pour grouper dans un ensemble logique et fonctionnel nos diverses mesures d'assistance et de bien-être et pour régionaliser les services. Une attention particulière sera accordée aux moyens de prévention et de réhabilitation.

Le gouvernement est désireux d'établir graduellement un système complet d'assurance-maladie, au rythme des possibilités de l'économie québécoise et des moyens des contribuables. Pour ne pas imposer un fardeau démesuré, il accroîtra d'abord son aide à ceux qui en ont le plus besoin.

Le gouvernement vous soumettra des mesures propres à mieux assurer, sur toute l'étendue du territoire québécois, la protection de la personne et des biens des citoyens.

Il faudra aussi adapter certaines de nos lois civiles et administratives aux besoins de notre époque, notamment en ce qui a trait au mariage civil.

Plusieurs autres projets de lois seront soumis à votre examen, dont un portant création d'un ministère de l'Immigration du Québec.

En somme, sans attendre la nouvelle constitution qu'il réclame, le gouvernement est déterminé à utiliser dans l'intérêt de la communauté québécoise la pleine mesure de ses pouvoirs.

tors. The consolidation and modernization of farms require large investments. You will be asked to co-ordinate our various laws respecting agricultural credit and security with a view to making of them an effective and up-to-date measure.

Economic stability, social peace and an equitable distribution of wealth depend on healthy management-labour relations. The government will propose to you certain amendments to the Labour Code designed to facilitate the just settlement of disputes in good faith and harmony.

The prevention of industrial accidents and diseases, the regulation of female labour, the protection of the public in the construction industry, and the transformation and enlargement of the role of vocational training institutions, are some of the subjects on which you will be asked to legislate.

Your concurrence will also be sought to group logically and functionally our various statutes respecting social assistance and welfare, and to regionalize these services. Special attention will be given to means of prevention and rehabilitation.

The government wishes to establish by degrees a comprehensive system of sickness insurance, geared to the resources of the Quebec economy and to the means of the taxpayers. In order not to impose too heavy a burden, it will begin by increasing its assistance to those in greatest need.

The government will submit to you appropriate measures the better to ensure the protection of the persons and property of citizens throughout the Province.

It will also be necessary to adapt certain of our civil and administrative laws to the needs of the times, especially as regards civil marriage.

Several other bills will be submitted for your consideration, including one to institute a Quebec Department of Immigration.

In short, without awaiting the new constitution to which it lays claim, the government is determined to use the full measure of its powers in the interest of the Quebec community.

MADAME ET MESSIEURS
DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Les comptes publics vous seront présentés et vous serez appelés à voter les crédits nécessaires à l'administration du Québec.

HONORABLES MESSIEURS
DU CONSEIL LÉGISLATIF,
MADAME ET MESSIEURS
DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Nous prions Dieu de vous éclairer dans l'exercice de vos responsabilités et de répandre ses bénédictions sur le Québec.

MEMBERS
OF THE LEGISLATIVE ASSEMBLY,

The public accounts will be submitted to you and you will be asked to vote the appropriations necessary for the administration of the Province of Quebec

HONOURABLE GENTLEMEN
OF THE LEGISLATIVE COUNCIL,
MEMBERS
OF THE LEGISLATIVE ASSEMBLY,

May God enlighten you in the discharge of your duties and bless the Province of Quebec

M. LE PRESIDENT: L'honorable premier ministre.

M. JOHNSON: M. le Président, j'ai l'honneur de proposer que la prise en considération du discours du trône ait lieu à la prochaine séance.

M. LE PRESIDENT: Cette motion est-elle adoptée? Adopté.
L'honorable premier ministre.

Comités permanents

M. JOHNSON: M. le Président, j'ai l'honneur de faire motion que les comités permanents suivants soient institués:

- 1) un comité des privilèges et des élections;
- 2) un comité des règlements; un comité des comptes publics;
- 3) un comité des chemins de fer et autres moyens de communication;
- 4) un comité de l'agriculture, de l'immigration et de la colonisation;
- 5) un comité des industries et du commerce;
- 6) un comité des relations industrielles;
- 7) un comité du code municipal; un comité des bills privés en général;
- 8) un comité des bills publics en général;
- 9) un comité de la bibliothèque de la Législature;
- 10) un comité des impressions législatives;
- 11) un comité de l'éducation;
- 12) un comité des régies gouvernementales à caractère industriel et commercial;
- 13) un comité des crédits de chaque ministère et pour la législation et que chacun de ces comités soit autorisé à délibérer et à s'enquérir de toutes les affaires et de toutes les matières que la Chambre lui aura renvoyées ou qui sont de

sa compétence; à faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues sur ces affaires et à envoyer chercher les personnes, les pièces et les dossiers dont il aura besoin.

M. LE PRESIDENT: Cette motion est-elle adoptée? Adopté.
L'honorable premier ministre.

Comité des onze

M. JOHNSON: M. le Président, j'ai l'honneur de proposer qu'un comité spécial de onze membres soit institué pour choisir les membres ainsi que le président de chaque comité permanent dont la Chambre vient de décider la formation, et pour fixer le nombre des membres ainsi que le quorum de chacun de ces comités, et que messieurs...

M. GERIN-LAJOIE: Le gouvernement est renversé.

M. LAPORTE: Dites donc les mêmes de l'an dernier.

M. LESAGE: Les mêmes que l'an dernier.

M. JOHNSON: M. le Président, il avait été convenu entre le chef de l'Opposition et celui qui vous parle que le whip du parti de l'Opposition ainsi que le leader parlementaire entrent en contact aujourd'hui et il me semble que nos whips ont attrapé la maladie des whips d'Ottawa.

M. LAPORTE: Les whips y étaient, c'étaient les députés qui n'y étaient pas.

UNE VOIX: A Québec ou à Ottawa?

M. JOHNSON: Evidemment, avec raison, le leader parlementaire devait s'attendre que le député de Chambly l'appelle.

M. LAPORTE: Oui, oui, continuez à vous attendre.

M. BELLEMARE: Le chef de l'Opposition m'avait prévenu.

M. LAPORTE: Oui?

M. JOHNSON: Que messieurs Johnson, Belle mare, Bertrand, Cliche, Dozois, Gérin-Lajoie, Laporte, Lavoie (Wolfe), Lesage, Maltais (Limoilou) et Pinard forment ledit comité spécial.

M. LE PRESIDENT: Cette motion est-elle adoptée? Adopté,

M. JOHNSON: M. le Président, avec votre permission, je voudrais avertir cette Chambre qu'il a été convenu entre le chef de l'Opposition et celui qui vous parle que ledit comité onze siègerait demain, à onze heures trente, dans la salle de conférence de mon bureau.

Décès de MM. Antonio Elie et J.-C. Turcotte

M. JOHNSON: Je voudrais, M. le Président, à l'occasion de la motion offrir ma sympathie à tous ceux qui ont été éprouvés entre les deux sessions. Je songe aux parents de certains députés. Je ne voudrais pas cependant élaborer, mais qu'ils sachent publiquement ce que nous leur avons dit dans l'intimité. Je voudrais évoquer très brièvement, si on me le permet, le souvenir d'un membre de cette Chambre qui est disparu.

plus jeune. C'était un cultivateur « pratiquant » qui avait, pendant 35 années consécutives, de 1931 à 1966, représenté le comté de Yamaska. Il avait établi un record dans sa catégorie. L'autre, le vrai record de durée, ayant été accompli par l'ancien député de Montmorency, ancien premier ministre, l'honorable Louis-Alexandre Taschereau. Mais après M. Taschereau, M. Elie se vantait souvent: « C'est moi qui ai le record. » « Taschereau et Elie », disait-il. C'est un homme que nous avons connu, la plupart d'entre nous, et que nous avons estimé. Il était père d'une famille nombreuse comptant huit enfants. Deux de ses fils sont des prêtres éducateurs. C'est un homme qui a donné l'exemple par l'assiduité en Chambre, et s'il manquait un vote,

ce n'était pas le sien. C'est un homme qui s'est consacré entièrement à ses électeurs et qui a continué quand même à pratiquer la noble et belle profession de cultivateur. Je voulais — non pas en signe de deuil, mais tout simplement à l'occasion de cet ajournement — évoquer la mémoire de M. Elie.

J'aurais pu aussi, je le fais avec plaisir, évoquer la mémoire d'un député que nous n'avons pas vu à l'oeuvre, mais qui était un homme extrêmement sympathique pour ceux qui l'ont connu sur le plan personnel, le député dont l'un des fils était copain, confrère de collègue de l'ancien député de Richelieu, M. Turcotte.

Alors, disons qu'en évoquant la mémoire de ces deux hommes qui ont bien servi leur province, je propose l'ajournement à demain, trois heures, avec, je l'espère, l'appui unanime.

M. LE PRESIDENT: L'honorable chef de l'Opposition.

M. Lesage

M. LESAGE: M. le Président, sur cette motion d'ajournement, je voudrais joindre ma voix à celle du premier ministre pour non pas répéter mais confirmer tout ce qu'il a dit de bien au sujet de l'ancien député de Yamaska, l'honorable Antonio Elie, qui a siégé pendant des décennies en cette Chambre et qui était aussi fidèle aux séances de la Chambre que fidèle à ses électeurs, fidélité d'ailleurs que ses électeurs lui rendaient bien. C'était un type coloré, malgré qu'il ait été un homme bien sage et bien coï et qui connaissait bien son milieu, qui connaissait le milieu agricole et qui lui a rendu justice.

Je voudrais rappeler aussi le souvenir de M. J.-C. Turcotte, ancien député de Richelieu. Tout comme le premier ministre, je ne l'ai pas connu alors qu'il siégeait en cette Chambre depuis 1966, mais j'ai connu personnellement, surtout quand on pense qu'il était le beau-père d'un de ses successeurs comme député de Richelieu, qui a été ministre, d'abord, député de 1952 à 1956 et ensuite ministre dans le gouvernement libéral de 1960 à 1966. On sait que la mort tragique de sa fille était survenue alors que notre ami Gérard Cournoyer était encore un membre du conseil des ministres.

Il y a eu ces événements malheureux, mais, à un moment donné, récemment, nous avons eu un éclair de joie lorsque nous avons appris par les journaux que le député de Chicoutimi avait convolé en justes noces. Nous nous en sommes tous réjouis parce que nous nous sommes dit alors que le sourire qu'il a maintenant sur la

figure, il l'aurait régulièrement à toutes les séances de la Chambre.

Pourrais-je demander au premier ministre s'il a l'intention de demander le consentement unanime de la Chambre pour donner priorité à l'étude de l'un quelconque des bills qui apparaîtrait aujourd'hui en appendice?

M. JOHNSON: Je remercie le chef de l'Opposition de me fournir l'occasion — du moins, c'est ainsi que j'interprète sa question — de rendre publiques certaines parties de nos conversations et des ébauches d'entente. Il intéressera tous les membres de cette Chambre d'apprendre que, demain, nous prendrons en considération l'adresse en réponse au discours du trône. Le maire d'Alma et sympathique député du Lac Saint-Jean proposera alors l'adresse; il sera secondé par le jeune et brillant député de Maisonneuve. Nous ajournerons les travaux de la Chambre à cause de...

M. PINARD: Duplessis disait ça aussi.

M. JOHNSON: Vous savez, ce ne sont pas tous les chefs politiques — quand je regarde ceux que j'ai devant moi — qui peuvent dire la même chose.

M. LAPORTE: Cela veut dire quoi? Que l'un est sympathique et que l'autre est brillant?

M. JOHNSON: C'est cumulatif, ces qualités.

M. LAPORTE: Ah! C'est cumulatif.

M. JOHNSON: N'importe qui comprend ça, sauf ceux qui ne l'ont pas compris.

M. LAPORTE: C'est comme ça qu'ils ont compris, eux.

M. LESAGE: C'est à eux que c'était adressé.

M. VINCENT: On travaille en vases communicants.

M. JOHNSON: Donc, demain, après ces discours et à cause d'une fonction à laquelle le chef de l'Opposition et moi-même sommes convoqués demain soir et pour répondre à ce qui m'a paru être un désir du chef de l'Opposition — je suis toujours prêt à me rendre à ses désirs, il en a tellement...

UNE VOIX: Vous l'aidez, quand ça ne l'aide pas.

M. LAPORTE: Il reconnaît publiquement votre force.

M. JOHNSON: Le député de Saguenay se rend compte des désirs chez nous. Les désirs du chef de l'Opposition sont pour nous l'occasion de lui faire plaisir. Quand je songe que, même des ordres chez lui, c'est une occasion de désordre dans son parti. M. le Président, donc...

M. LAPORTE: Le débat va commencer plus vite qu'on pensait.

M. JOHNSON: M. le Président, donc ajournement de la Chambre. Jeudi, nous pourrions appeler le bill de Ville-Saint-Michel et peut-être que je ferai envoyer les textes qui seront prêts, c'est-à-dire les textes définitifs imprimés, au chef de l'Opposition — mais disons au moins, le bill: Loi concernant la Ville de Saint-Michel — après le discours du chef de l'Opposition et après ma réponse.

M. LESAGE: Après?

M. JOHNSON: Oui. Maintenant si on me disait tout de suite qu'il n'y a pas de débat... Je ne pense pas qu'on soit en position de le dire.

M. LESAGE: Je pense bien qu'il y aura débat.

M. JOHNSON: Je pense que demain on sera en position de le dire, après avoir vu le texte. Ecoutez, je ne peux pas présumer que le chef de l'Opposition va parler sans savoir ce qu'il y a dans le texte ou sans voir ce qu'il y a dans le texte.

M. LESAGE: Nous parlons du débat sur le discours du trône.

M. JOHNSON: Je ne dois pas présumer qu'il connaît le bill même si les Xerox fonctionnent trop rapidement. Nous pourrions demain nous entendre pour que le bill de Ville-Saint-Michel soit étudié avant ou après ces deux discours. C'est demain, quand nous aurons vu le texte, qu'on pourra en discuter.

M. LESAGE: Lorsque le premier ministre parle des deux discours, il parle du sien et du mien sur le débat et non pas de ceux du proposeur et du second.

M. JOHNSON: Pardon? Non, non, c'est cela, jeudi.

M. LESAGE: Pour jeudi, après que nous aurons vu le texte.

M. LE PRÉSIDENT: La motion d'ajournement de l'honorable premier ministre est-elle adoptée? Adopté. La Chambre ajourne ses travaux à demain après-midi à trois heures.

LISTE DES DÉPUTÉS SÉGEANT
A
L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU QUÉBEC

<u>NOM, PRÉNOMS</u>		<u>DISTRICT ÉLECTORAL</u>
ALLARD, Paul-E.	U.N.	Beauce
AQUIN, François	IND.	Dorion
ARSENAULT, Bona	LIB.	Matapédia
BAILLARGEON, Laurier	LIB.	Napierville-Laprairie
BEAUDRY, Jean-Paul	U.N.	Lafontaine
BEAUPRE, Henri	LIB.	Jean-Talon
BELLEMARE, Maurice	U.N.	Champlain
BERGERON, Marc	U.N.	Mégantic
BERNATCHEZ, René	U.N.	Lotbinière
BERTRAND, Jean-Jacques	U.N.	Missisquoi
BIENVENUE, Jean	LIB.	Matane
BINETTE, Gaston	LIB.	Deux-Montagnes
BLANK, Harry	LIB.	St-Louis
BOIVIN, Roch	U.N.	Dubuc
BOUDREAU, Francis	U.N.	St-Sauveur
BOURASSA, Robert	LIB.	Mercier
BOUSQUET, Denis	U.N.	St-Hyacinthe
BR!SSON, Aimé	LIB.	Jeanne-Mance
BROWN, Glendon P.	LIB.	Brôme
CADIEUX, Gérard	LIB.	Beauharnois
CASGRAIN, Mme Claire Kirkland	LIB.	Marguerite-Bourgeois
CHARBONNEAU, Edgar	U.N.	Ste-Marie
CHOQUETTE, Jérôme	LIB.	Outremont
CLICHE, Lucien	L.E.	Abitibi-Est
CLOUTIER, Jean-Paul	U.N.	Montmagny
COITEUX, Henri-L.	LIB.	Duplessis
COURCY, Alcide	LIB.	Abitibi-Ouest
CROISIÈRE, Alfred	U.N.	Iberville
D'ANJOU, Adélar	U.N.	Kamouraska
DE MERS, Philippe	U.N.	St-Maurice
DESMEULES, J.-Léonce	U.N.	Lac St-Jean
DOZOIS, Paul	U.N.	St-Jacques
FLAMAND, Antonio	U.N.	Rouyn-Noranda
FORTIER, Guy	LIB.	Gaspé-Sud
FOURNIER, Roy	LIB.	Gatineau
FRASER, Kenneth	LIB.	Huntingdon
FRECHETTE, Raynald	U.N.	Sherbrooke
GABIAS, Yves	U.N.	Trois-Rivières
GAGNON, François	U.N.	Gaspé-Nord
GARDNER, Roch	U.N.	Arthabaska
GAUTHIER, Georges-T.	U.N.	Roberval
GAUTHIER, Guy	U.N.	Berthier
GERIN-LAJOIE, Paul	LIB.	Vaudreuil-Soulanges
GOLDBLOOM, Victor C.	LIB.	D'Arcy McGee
GOSSELIN, Claude-G.	U.N.	Compton
GRENIER, Fernand	U.N.	Frontenac
HAMEL, Paul-Yvon	U.N.	Rouville
HANLEY, Frank	IND.	Ste-Anne
HARVEY, Gérald	LIB.	Jonquière
HOUE, Gilles	LIB.	Fabre
HYDE, J. Richard	LIB.	Westmount
JOHNSON, Daniel	U.N.	Bagot

NOM, PRÉNOMSDISTRICT ÉLECTORAL

JOHNSTON, Raymond T.	U.N.	Pontiac
KENNEDY, George	LIB.	Châteauguay
KIERANS, Eric	LIB.	Notre-Dame-de-Grâce
LACROIX, Louis-Philippe	LIB.	Iles-de-la-Madeleine
LAFONTAINE, Fernand-J.	U.N.	Labelle
LAFRANCE, Emilien	LIB.	Richmond
LAPORTE, Pierre	LIB.	Chambly
LAVOIE, Jean-Noël	LIB.	Laval
LAVOIE, René-B.	U.N.	Wolfe
LEBEL, Gérard	U.N.	Rivière-du-Loup
LeCHASSEUR, Guy	LIB.	Verchères
LEDUC, André	U.N.	Laviolette
LEDUC, Guy	LIB.	Taillon
LEFEBVRE, Jean-Paul	LIB.	Ahuntsic
LESAGE, Jean	LIB.	Louis-Hébert
LEVESQUE, Gérard-D.	LIB.	Bonaventure
LEVESQUE, René	IND.	Laurier
LEVEILLE, André	U.N.	Maisonneuve
LIZOTTE, Fernand	U.N.	L'Islet
LOUBIER, Gabriel	U.N.	Bellechasse
LUSSIER, Robert-L.	U.N.	L'Assomption
MAILLOUX, Raymond	LIB.	Charlevoix
MALTAIS, Armand	U.N.	Limoilou
MALTAIS, Pierre	LIB.	Saguenay
MARTEL, Maurice	U.N.	Richelieu
MARTELLANI, Camille	U.N.	St-Henri
MASSE, Marcel	U.N.	Montcalm
MATHIEU, François-Eugène	U.N.	Chauveau
MICHAUD, Yves	LIB.	Gouin
MORIN, Jean-Marie	U.N.	Lévis
MURRAY, Hubert	U.N.	Terrebonne
PARENT, Oswald	LIB.	Hull
PAUL, Rémi	U.N.	Maskinongé
PEARSON, Léo	LIB.	St-Laurent
PICARD, Fernand	LIB.	Olier
PICARD, Paul-Henri	U.N.	Dorchester
PINARD, Bernard	LIB.	Drummond
PLAMONDON, Marcel-R.	U.N.	Portneuf
PROULX, Jérôme	U.N.	St-Jean
ROY, Pierre	U.N.	Joliette
RUSSELL, Armand	U.N.	Shefford
SAINDON, Zoël	LIB.	Argenteuil
SAINT-GERMAIN, Henri	LIB.	Jacques-Cartier
SAUVAGE AU, Paul-Emile	U.N.	Bourget
SEGUIN, Arthur-E.	LIB.	Robert Baldwin
SIMARD, Montcalm	U.N.	Témiscouata
SHOONER, Paul	U.N.	Yamaska
TESSIER, Maurice	LIB.;	Rimouski
THEBERGE, Gilbert	LIB.	Témiscamingue
THEORET, Rolland	U.N.;	Papineau
TREMBLAY, Gaston	U.N.	Montmorency
TREMBLAY, Georges-E.	LIB.	Bourassa
TREMBLAY, Jean-Noël	U.N.	Chicoutimi
VAILLANCOURT, Georges	LIB.	Stanstead
VINCENT, Clément	U.N.	Nicolet
WAGNER, Claude	LIB.	Verdun